



Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme

3, route d'Arlon L – 8009 Strassen

Tél. : +352 48 06 70 – Fax : + 352 48 05 72 – e-mail : fla@fla.lu

www.flu.lu

REGLEMENT DES 104^{èmes} CHAMPIONNATS NATIONAUX DE CROSS-COUNTRY 2020

Date et lieu	Dimanche, le 01 mars 2020 – à Dreiborn
Inscriptions	<p>Les inscriptions sont à adresser pour le mercredi 26 février 2020, 24h00 au plus tard au CAE Grevenmacher, e-mail : info@caeg.lu en indiquant : dossard, nom et prénom, club, année de naissance, catégorie, sexe et nationalité.</p> <p>Une copie des inscriptions est à adresser dans le même délai à la F.L.A., e-mail : inscription@outdoor2020.flu.lu.</p> <p>Les inscriptions tardives sont clôturées 24 heures avant le début du championnat. Tout athlète ne figurant pas sur la liste de départ, n'est pas autorisé à prendre le départ.</p> <p>Il n'y aura pas de chambre d'appel.</p>
Participation	<p>Ouverte à tous les athlètes, détenteurs d'une licence-compétition auprès de la F.L.A. ainsi qu'aux athlètes de nationalité luxembourgeoise affiliés à une fédération membre de World Athletics (licence-compétition). La F.L.A. se réserve le droit d'accepter à participer, hors concours, des athlètes membres des fédérations avoisinantes.</p> <p>L'article 4 du Code général précise qu'un athlète ne peut participer à une compétition avant le 1^{er} jour qui suit la date d'affiliation. Est considéré comme date d'affiliation, le jour où le dossier est considéré comme complet par la F.L.A. En revanche, seuls les athlètes disposant d'une licence validée par la F.L.A. au moment de la clôture des préinscriptions sont admis à participer aux différents championnats et aux compétitions de coupes.</p>
	<p>Tous les athlètes doivent porter obligatoirement la tenue homologuée de leur club de façon intégrale (maillot et pantalon/short ou pantalon/short noir) et de façon visible et intégrale le dossard FLA.</p>
	<p>Au départ des différentes courses les dossards seront contrôlés. Un athlète qui participe avec un faux ou un autre dossard ne figurera pas au classement. Nous prions les responsables des clubs de vérifier les inscriptions sur les fiches de départ, qui seront affichées près du secrétariat une demi-heure avant le départ des courses respectives.</p> <p>Chaque athlète doit participer à la course de sa catégorie d'âge.</p>

Vestiaires	Dreiborn – Ecole BILLEK
Secrétariat	Dreiborn - Ecole BILLEK
Parcours	<p>L'échauffement sur le parcours est interdit pendant le déroulement des différentes courses.</p> <p>Possibilité de reconnaissance du parcours et d'entraînement pour les athlètes le 22 février 2020 à partir de 14 heures.</p>
Classements	<p>a) Un classement individuel est établi dans chaque catégorie d'âge.</p> <p>b) Dans les catégories masculines et féminines des Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs et Seniors, il est établi un classement interclubs par addition des points obtenus en fonction des places effectivement occupées par les trois premiers athlètes de chaque club :</p> <p style="padding-left: 40px;">Le 1^{er} marque 50 points, le 2^e 49 points, le 3^e 48 points etc., le 50^e et chaque athlète classé après la 50^e place marque 1 point.</p> <p>c) Un classement général par équipes, séparé pour les femmes et les hommes, est établi par addition des points obtenus dans les 5 catégories.</p> <p style="padding-left: 40px;">Les points des Minimes comptent pour leur valeur, ceux des Cadets sont multipliés par 1,375, ceux des Juniors par 1,750, ceux des Espoirs par 2,125 et ceux des Seniors par 2,5.</p> <p style="padding-left: 40px;">En cas d'égalité de points, le classement du 3^e athlète sera déterminant.</p> <p style="padding-left: 40px;">Les performances des athlètes de nationalité étrangère n'entrent en compte pour l'établissement du classement interclubs que si la condition suivante est remplie :</p> <p style="padding-left: 40px;">pour les catégories espoirs/seniors, l'athlète doit être affilié à la F.L.A. depuis au moins 1 an.</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour pouvoir prétendre au titre de champion interclubs, l'équipe ne peut comporter qu'un seul athlète de nationalité étrangère dans les catégories espoirs, dames et hommes à condition qu'il remplit la condition précitée.</p> <p>d) Dans les catégories Débutant(e)s et Scolaires masculines et féminines, il est établi un classement par équipes par addition des points obtenus en fonction des places effectivement occupées par les trois premiers athlètes de chaque club :</p> <p style="padding-left: 40px;">Le 1^{er} marque 50 points, le 2^e 49 points, le 3^e 48 points etc., le 50^e et chaque athlète classé après la 50^e place marque 1 point.</p> <p style="padding-left: 40px;">Dans ces catégories aucun titre de champion, ni individuel, ni par équipes, ne sera décerné.</p> <p>e) Les cérémonies protocolaires auront lieu immédiatement après les courses respectives (Podium national et podium « open » si nécessaire).</p>

Réclamations	<p>Toute réclamation contre une décision d'un juge relative au résultat ou au déroulement d'une course est à adresser sur place et par écrit au juge-arbitre fédéral des championnats.</p> <p>Toute autre réclamation est à adresser par écrit à la Fédération luxembourgeoise d'athlétisme, au plus tard 15 jours après la compétition.</p>
Responsabilité	<p>Le club organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pouvant survenir avant, pendant ou après les épreuves.</p>